

suivantes. La dernière Conférence générale a eu lieu au siège de l'Organisation, à Paris, en octobre et novembre 1964. Elle a approuvé un budget de \$48,900,000, donnant priorité à l'enseignement dans les pays en voie de développement et aux travaux scientifiques, notamment l'application de la science à la mise en valeur. La quote-part du Canada est de 2.98 p. 100. La prochaine Conférence générale aura lieu à Paris en octobre 1966.

Organisation de l'aviation civile internationale.—L'Organisation (OACI), qui a son siège à Montréal, est la seule institution spécialisée des Nations Unies dont l'administration centrale se trouve au Canada. Le Canada fait partie du Conseil, composé de 27 nations, qui est l'organe administratif de l'OACI, depuis sa création en 1947. La quinzième session de l'assemblée de l'OACI a réuni tous les États membres, à Montréal, du 22 juin au 19 juillet 1965.

Union internationale des télécommunications.—Le Canada fait partie de l'Union (U.I.T.), institution spécialisée des Nations Unies, qui est issue de la Convention télégraphique internationale de 1865 et de la Convention radiotélégraphique internationale de 1906. Au printemps de 1964, le Conseil administratif de l'U.I.T. s'est réuni à Genève. Le Canada était représenté à la réunion et à celles des organismes auxiliaires qui ont eu lieu durant l'année.

Organisation météorologique mondiale.—Le Canada fait partie, depuis 1951, de l'O.M.M., institution spécialisée des Nations Unies née de l'Organisation internationale de la météorologie fondée en 1878. En 1964, le Canada a été représenté aux réunions ordinaires de nombreux organes subsidiaires de l'O.M.M. Deux des huit commissions techniques de l'organisation étaient présidées, en 1964, par des Canadiens.

Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime.—l'O.I.C.N.M. a été établie en 1959 pour susciter la collaboration internationale en ce qui concerne les problèmes techniques que posent les transports maritimes et pour encourager l'adoption des meilleures normes possibles en matière de sécurité et de navigation. Une session extraordinaire de l'O.I.C.N.M. a eu lieu à Londres en septembre 1964. En 1964, on a porté le nombre des membres du Conseil de 16 à 18 afin d'assurer une plus vaste représentation géographique.

Union postale universelle.—L'U.P.U., l'une des plus anciennes et des plus grandes institutions spécialisées des Nations Unies, a été fondée à Berne, en 1874, en vue principalement d'améliorer les services postaux dans toutes les parties du monde et d'accentuer la collaboration internationale. Le Congrès postal universel, organe suprême de l'U.P.U., se réunit tous les cinq ans afin de reviser la Convention postale universelle et les accords qui s'y rattachent. Entretemps, la Commission exécutive, la Commission consultative des études postales et un Bureau international assurent la continuité des travaux de l'U.P.U. Le 15^e congrès, qui devait avoir lieu en 1962, s'est tenu à Vienne du 29 mai au 10 juillet 1964.

Fonds monétaire international.—Le Fonds, établi à la suite de la Conférence de Bretton Woods en 1944, a commencé à fonctionner en 1945. Il fournit les rouages nécessaires à la consultation et à la collaboration internationales pour tout ce qui a trait aux problèmes de la monnaie, des paiements et du change. Il poursuit, entre autres choses, la stabilisation des changes et l'abolition des restrictions dans ce domaine, l'établissement d'un mode multilatéral de paiements courants, ainsi que l'expansion et la croissance équilibrée du commerce international. Sous réserve de certaines conditions, les États membres peuvent puiser dans les ressources du Fonds qui s'élèvent maintenant à 15,993 millions de dollars (dont quelque 10 milliards en or et en devises convertibles), ou bien dans les ressources supplémentaires de 6 milliards devenues disponibles en 1962 en vertu de l'Accord général des emprunts. Le Fonds comptait 102 membres le 30 avril 1965. Le Canada est représenté au Conseil exécutif du Fonds depuis l'établissement de celui-ci.